



MJC D'AVRILLE

Réunion publique d'information,

lundi 6 octobre 2014

Salle Lino Ventura

Ouverture de la réunion vers 20h15

Qu'il est réconfortant de prendre la parole devant plus de 250 personnes,

Monique Chansel, présidente ouvre la réunion par les remerciements d'usage et particulièrement à tous les anciens présidents qui ont répondu à notre invitation comme Mr Francis Morel le premier président en 1966,

Après le rappel de l'histoire de la MJC, du fonctionnement associatif à travers les représentants bénévoles au Conseil d'administration et du Bureau et de la présentation des salarié(e)s permanents chaleureusement applaudis,

Christine Vigneaud vice présidente rappelle à tous si besoin le projet associatif et les cinq axes fondateurs,

- L'utilité éducative
- L'utilité culturelle
- L'utilité sociale
- L'utilité démocratique
- l'utilité économique

Second temps fort de la soirée, la chronologie des événements récents qui nous réunissent ce soir, entre froides annonces municipales, carte postale, repas en tête à tête et réactions des élus ; salariés et adhérents, Monique Chansel finit ce temps fort par une citation de Amin Maalouf :

« Considérer la Culture comme un domaine parmi d'autres ou comme un moyen d'agrémenter la vie pour une certaine catégorie de personnes, c'est se tromper de siècle »,

Incontournable pour bien comprendre les conséquences des annonces municipales, la présentation, par Dominique Coquelet, directeur, du budget de la MJC, avec la séparation des subventions entre l'Espace Jeunesse et les autres secteurs de la MJC, la répartition subvention et participation des adhérents.

Marie-Christine Carpentier vice présidente présente les annonces de la ville et les conséquences,

La fermeture annoncée de l'Espace Jeunesse au 31/08/2015 et sa relocalisation,

La MJC considère que pour conduire un projet en direction de la jeunesse cela nécessite d'obtenir un lieu dédié et identifié par les utilisateurs,

L'annonce de la baisse de subvention de 120 000 euros sur l'exercice 2015,

La trésorerie de l'association permettra de tenir 50 jours avant d'être en situation de cessation de paiements puis en procédure de liquidation judiciaire,

Reconnaissons que cette information à laisser un grand froid dans la salle,

Notre rôle d'élus de la MJC se devant de présenter en toute transparence la situation à ce jour aux adhérents qui nous ont élus en s'appuyant sur les informations officielles et confirmer par écrit par la ville,

Nous passons maintenant aux questions et témoignage, Comment ne pas parler du témoignage de la première adhérente en 1966, émouvant et sincère,

L'ensemble des questions posées dans la salle, des témoignages et des questions posées dans le cahier fera l'objet d'une rubrique spécifique sur le site de l'association,

Une question retient notre attention pour ce compte-rendu :

Comment pouvons-nous être utile ? Comment nous mobiliser ?

Ne pas attendre,

Samedi 11 octobre un RV est prévu sur l'esplanade de la Mairie pour la remise de la pétition,

A partir de 10h30 avec le Dress code MJC

Liste des autres moments de mobilisation :

Jeudi 16 octobre à la mairie réunion publique sur les finances de la ville,

Présence lors des conseils municipaux et particulièrement celui du vote des subventions,

Continuer à faire signer la pétition

Suivre l'actualité sur le compte Facebook et sur le site de l'association,

Afficher son soutien à la MJC par la mise en place de banderoles sur sa façade ou clôture de jardin,

Toutes actions visuelles et non violentes seront soutenues par les élus de la MJC,

La réunion se termine à 21h30, mais de très nombreux échanges entre élus, salariés, adhérents, soutien se sont poursuivis longuement,

Notre but à tous, continuer de se mobiliser pour que Mr Laffineur retrouve sa raison,